

Certificat d'études primaires élémentaires.

Numéro d'inventaire : 2008.10815

Auteur(s) : Marie-Thérèse Manne

Type de document : diplôme

Éditeur : Ministère de l'éducation nationale (Paris)

Imprimeur : Laloum

Date de création : 1962

Description : Tampon et signature pour l'inspecteur d'académie.

Mesures : hauteur : 235 mm ; largeur : 315 mm

Notes : Académie d'Alger, département de Constantine. Délivré le 8 juin 1962.

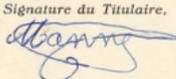
Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Enseignement français à l'étranger (dont anciennes colonies)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires

Autres descriptions : Langue : Français

ACADÉMIE D'ALGER	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE
ÉDUCATION NATIONALE		
CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES		
<p>L'Inspecteur d'Académie du Département de Constantine ; Vu l'article 6 de la loi du 28 Mars 1882, modifié par la loi du 11 Janvier 1910 ; Vu les articles 257 et suivants de l'arrêté du 18 Janvier 1887 modifiés ; Vu les règlements organiques ;</p> <p>Vu le procès-verbal en date du <u>5 Juin</u> 1962 par lequel la Commission du centre de <u>Collo</u> siégeant pour la <u>1^{re}</u> session de 1962, atteste que M (1) <u>ademoiselle Manne Marie Chérèse</u> née le <u>14 Octobre 1948</u> à <u>Collo</u> département de <u>Constantine</u> a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'Études Primaires Élémentaires.</p> <p>Délivre à M ademoiselle Manne Marie Chérèse le présent Certificat d'Études Primaires pour servir et valoir ce que de droit.</p> <p>D'autre part Mademoiselle Manne a subi avec succès les épreuves du Brevet Sportif Scolaire de l'Enseignement du 1^{er} degré.</p>		
<p>Signature du Titulaire, </p>	<p>Constantine, le <u>8 Juin</u> 1962 Pour l'Inspecteur d'Académie : L'Inspecteur Primaire délégué, </p>	
<p>(1) Nom et prénoms</p>		